

Affaires foncières Monsieur le Gouverneur, arrêtez le ravage !

Combien de procès devrait-on intenter à la République du Zaïre ? Une kyrielle, si le justiciable décidait de lever le bouclier contre ses adversaires dans des rixes ouvertes ne réservant qu'injures et jérémiades et autres incantations aux agents de cadastre et des affaires foncières. Et lorsque l'on sait que l'autorité régionale est au courant de tout ce qui se passe mais ne lève même pas son petit doigt, l'on se demande comment gère-t-elle la marche quotidienne des services publics !

Arrêtez le ravage, Monsieur le Gouverneur ! Ouvrez les yeux au-delà des parcelles reçues par votre entourage et vous-même alors que le vulgus doit déboursier à des taux variant entre cinq cents et mille cinq cents dollars pour une parcelle de Katindo où vos administrés ne font que s'empoigner.

Observez l'affluence et les mines de ceux qui remplissent le couloir et levez le ton alors que ne cesse de s'observer le fait que les techniciens des affaires foncières fuient les réunions et les débats de la commission des autorisations de bâtir. Bâtissez votre région ! Laissez des traces... Faut-il encore que les "Kaddafi" s'en occupent !

Que des frustrations dans la distribution des parcelles ! Moto Mupenda, président une des séances de la commission des autorisations de bâtir en lieu et place du vice-gouverneur "empêché", a exhorté les membres à plus de conscience et de collaboration pour l'accomplissement de la délicate mission consistant à régler les problèmes de distribution et construction anarchiques des parcelles. "Mieux vaut prévenir que guérir". Il y a déjà eu une jurisprudence et des antécédents de destructions légales à Kinshasa. Pourquoi exposer à tant de risques le produit de tant d'efforts consentis pour ériger des maisons !

En laissant spoler les domaines publics, en bouchant les avenues, en assistant aux attributions doubles ou triples, en distribuant les parcelles dans une partie de la ville n'ayant jamais été lotie et donc sans aucun plan soumis à la signature de l'autorité régionale... Et ces contrats dont les numéros ne tombent nulle part mais pour lesquels les affaires foncières vous désignent une parcelle, vous confiant chez un quidam. Et pour lesquels vous n'auriez raison de vous retrouver là que si le contentieux est resourci à votre géomètre car en réalité chacun des géomètres a un morceau si pas un

lambeau de plan revu à souhait. Sa propre version... Et l'autorité reçoit des parcelles dans un lotissement fictif dont il doit en principe

exiger et approuver le plan... Paradoxe. Aujourd'hui la commission plaide pour la récupération des espaces verts et des domaines publics, la réouverture des avenues, l'accès au littoral lacustre... l'établissement d'un fond de plan et d'un plan de lotissement de Katindo mais comment "remettre" de l'ordre dans le désordre en tenant compte de la situation de fait ? Il faut remettre les pendules à l'heure. Comme dit la commission : suspendre l'octroi de contrats et certificats d'enregistrement en attendant la réalisation de ce plan, frapper de nullité les contrats des parcelles improvisées dans les espaces non-aedificandi comme le long de l'aéroport de Goma où le conservateur lui-même est concerné ; ou encore sous les lignes de moyenne et haute tension. Des milieux "suspects" aujourd'hui raccordés par la Regideso et la Snel.

La commission espère faire couler en règlement, instruction ou arrêté une douzaine de recommandations de la profession libérale : sauvetage du littoral par l'annulation des titres ou la réduction des aires et récupération des domaines publics violés, interdiction de construire en milieux suspects et indemnisation des sinistrés, interdiction de distribution des parcelles non loties, correction pour les parcelles en zones non-aedificandi (sur lesquelles personne ne peut ériger maison), non-délivrance de contrat ou certificat de conformité au plan urbanistique ni de certificat d'enregistrement sans un certificat de conformité de mise en valeur, limitation de l'acquisition de parcelles pour ne pas favoriser les seuls revendeurs au moment où la démographie explose dans la ville... Mais la commission s'est penchée sur le taux décourageant (prohibitif) des frais légaux et parcelles à l'urbanisme et aux affaires foncières décourageant les petits poissons, la spoliation de site lac vert réserve non encore déclassée, les carrières qui menacent les pylônes de la Snel (cas de Mugunga), l'exploitation de carrières sans autorisation de l'environnement, les circuits de réseau Regideso dans des parcelles improvisées et aussi la nécessité de codifier le certificat de conformité délivré à l'urbanisme.

Monsieur le Gouverneur, arrêtez le pillage de notre espace. Evitez les frustrations à vos administrés !

Kahindo Muhasa Tsongo

Massacres de Masisi et Walikale 20.000 Banyarwanda tués ou disparus

M. Léonard Nyarubwa Ngrabanzi, ancien Conseiller principal du Gouverneur de la région du Nord-Kivu, actuellement chargé des cours à l'I.S.P./ Bukavu - extension de Rutshuru, vient de parler. Ce président a.i. de la Mutuelle agricole de Virunga (Magrivi), qui regroupe les Bahutu à travers le Zaïre s'est, en effet, confié à JUA pour parler des "massacres de Walikale et Masisi".

JUA : Est-elle juste cette image que l'opinion s'est faite de vous et de la Magrivi en tant que détonateur et catalyseur des événements macabres de Walikale, Masisi... ?

NYAR : Tout ce qui se dit autour de moi et autour de la Magrivi est un camouflage. Le grand problème que nous avons connu à Walikale à partir du 20 mars n'est qu'un programme bien tracé par les autochtones : les Nyanga pour Walikale et les Hunde pour Masisi. Nous avons suivi ensemble la CNS et pour le Nord-Kivu, la grande question, c'était la nationalité. Les transplantés qui avaient le droit de voter et d'être votés jusque dans les années 80/81 ont jugé de l'opportunité de trouver la solution à cette épineuse question. La CNS finie, les confédérés hunde et nyanga ont pensé que les transplantés devaient être remballés vers le Rwanda. Mais dans son article 12, la loi stipule que les tribus dont l'ascendant se trouvait au Zaïre avant 1885 ou qui se trouvait sur le sol zaïrois en 1960, avaient la nationalité et que l'on n'acceptait pas l'apatridie. Tous ceux qui avaient suivi et compris les travaux de la CNS avaient bien saisi que les transplantés étaient des Zaïrois. Les confédérés hunde, à leur retour, ont réuni la population pour dire que la question de nationalité et de transplantés était déjà résolue. Les Nyanga et les Hunde qui ne veulent pas habiter avec eux, ont monté un autre programme : provoquer le massacre et arriver à expulser les autres en dehors de Walikale et Masisi. Déjà l'année passée, en juin/juillet, la mutualité "Bushenge Hunde" a écrit plusieurs lettres au colonel commandant du bataillon territorial pour réclamer la mutation des gendarmes d'expression rwandaise (hutu, tutsi) qui travaillaient dans Masisi. Ils ont demandé plus tard qu'on affecte des soldats de leur choix même jusqu'au niveau de la localité, groupement... C'est ainsi qu'on verra plusieurs commandants et même des militaires hunde affectés par-ci par-là dans la zone de Masisi. Tout cela était une préparation à ce que nous avons connu le 20 mars. Ensuite, nous avons noté, vers Noël 92, la présence d'un groupe à Kichanga qui devait commencer à exécuter le programme des confédérés : attaquer le bétail des Hutu et Tutsi : 800 vaches de Mwesso ont péri. Et les Hunde devaient semer la zizanie en disant aux propriétaires tutsi que ce sont les Hutu qui ont orchestré l'abattage et vice-versa. Le programme était d'exterminer le bétail et occuper

les terres par les cultures comme la bananeraie. Lorsque l'on parle de la Magrivi, c'est un mensonge. Rappelez-vous que les transplantés, comme hommes ayant droit à la vie, font des revendications propres à eux. C'est-à-dire la direction des localités, groupements et collectivités et même des zones auxquels ils n'ont pas accès. Et ils souffrent de plusieurs maux : trop, c'est trop. La plupart des Hunde ne vivaient que grâce aux rançons, taxes et rations. La démocratie aidant et le souci des droits de l'homme, le transplanté ne veut plus continuer à couper dans cette situation. Et les responsables hunde ont tiqué. La Magrivi, née en 1980, ne s'est jamais détournée de ses objectifs. L'article 4 de ses statuts dit que la Magrivi poursuit essentiellement des buts sociaux et culturels. Quant à moi, je suis pour l'attente et la paix. Souvenez-vous du problème Seka Buhoro, l'année passée, il y a eu une tension dans la communauté hutu en septembre. Moi, j'étais parmi ceux qu'on avait suggéré au Gouverneur qu'il fallait une rencontre de mutuelles du Nord-Kivu. Et plus tard en janvier dernier, il y a eu les rapports du Commissaire de zone Assistant résident de Kibabi brandis au Gouverneur, ceux du Commissaire de zone Dunia, du chef de la mutualité des Hunde (Bushenge hunde) et même des honorables députés pour dire que les Hutu allaient organiser une marche de colère dans la contrée Matanda-Kibabi-Kinigi-Katoyi. On nous a interpellé pour cela et j'ai conseillé au Gouverneur l'envoi d'une commission de vérification et éventuellement de dissuasion. La convocation de la rencontre ad hoc de Tuneko était dans ce sens. Comme le Gouverneur devait voyager, son adjoint qui avait relayé l'autorité avec le groupe de Hunde et des Nyanga, ont refusé. Purement parce qu'ils connaissaient leur programme. Mais en réalité, l'information se relèvera taillée de toute pièce, mensongère. Je prendrai l'initiative avec le groupe Kasuku d'envoyer chaque semaine des gens sur terrain, (et devant témoins, même les paroisses, l'Eglise... sont témoins) pour dire aux gens de s'entendre. En février par exemple nous avons été à Ngugu former un comité mixte (hutu-hunde-tembo-tutsi) devant sensibiliser les gens afin d'éviter les confrontations ou autres problèmes. La même mission s'est rendue à Matanda, Kibabi et Kinigi, Kichanga, Mweso, Rutshuru, Nyanzale, Kikuku, Jomba, pour mettre en garde les gens contre les problèmes d'incompréhension et qu'il faut une cohabitation. Jamais nous n'avons eu dans la Magrivi le but de désorganiser ou de provoquer. Et s'agissant de mes lettres exhortant à la guerre, j'ai toujours demandé qu'on mes les montre.

JUA : Pouvez-vous nous relater la chronologie des faits jusqu'à votre suspension et celle de Magrivi, suspension qui aurait été prononcée sur place à Masisi même par le gouverneur en mission ?

NYAR : Les tueries de Banyarwanda avaient commencé le samedi 20 mars dernier au marché de Ntoto dans la zone de Walikale. Ils ont tué en plein marché et pourchassé les survivants avec des fusils calibre 12, des machettes. Le lendemain dimanche, l'horreur s'était poursuivie dans les temples. Dans la matinée, ceux qui étaient dans les églises n'en sont pas ressortis et le même jour il y a eu le programme de couper les ponts pour qu'à l'attaque des villages, les fuyards ne sachant pas nager puissent être rattrapés, tués, brûlés, mutilés parmi eux les enfants, les vieillards, etc. A

Goma, j'ai été interpellé au conseil régional de sécurité et là, je dirai que toutes les accusations étaient fausses. Mes accusateurs de toute part étaient sans conscience objective. Voyez les autorités militaires de la place Masisi-Bwito-Walikale étaient, soit des Nyanga-Hunde, soit des autochtones mais corrompus. Et même pour les agents de la sécurité et les autorités locales à part le commissaire de zone Dunia qui à un moment devait être bloqué. Quand le gouverneur est allé à Masisi après le déclenchement des tueries, sa délégation dont 2 Hutu et 2 Tutsi n'a pas été bien acceptée et dans les séances, elle n'a pas pu s'exprimer librement. Tout était fait pour que seuls les Hunde encadrent le gouverneur et disent ce qu'ils voulaient. Dès ce instant, nous avons noté le revirement du gouverneur qui ne voulait plus le dialogue. Il se révélait comme partie pour le compte des Hunde qui doivent avoir acheté sa conscience. Tout s'est fait d'une façon unilatérale, sentimentale. Les Hunde qui pensaient que c'est à cause de la Magrivi qu'ils n'ont plus des taxes obscures et les rançons m'ont incriminé. Alors que le problème est ailleurs. La Magrivi n'a jamais arrêté ni tué un Hunde, c'est la population majoritaire qui voulait voir allégées ses servitudes, ses souffrances. Même en cette période de trouble, les Hutu n'attaquent pas, ils se défendent. Le reste est une invention. Le gouverneur était à l'écart avant ; il était un homme attentif à tout. C'est plutôt le Vice-Gouverneur, les confédérés, les Bushenge-hunde, l'ancien directeur du SNIP/MP, des éléments de l'armée, les chefs de groupements qui ont tout préparé entraînant le Gouverneur, après de retour de Kinshasa le 13 mars. Et il a tout endossé alors que la mise des éléments des FAZ se faisait à son insu à tous les endroits stratégiques. D'ailleurs, on dit qu'à Masisi, ce jour-là il avait reçu 15 vaches pour suspendre la Magrivi et Nyarubwa. En partant de Masisi, les rescapés et blessés de Walikale arrivaient déjà mais le gouverneur ne voulait écouter personne. Comme il était déjà acheté, les premières estimations des morts ne changeront rien à sa position : il n'est même plus allé sur terrain voir ce qui se passait. Il exécutera le 27 mars 1993 la suspension de Nyarubwa et de Magrivi. S'il avait demandé à certaines autres personnes à quoi la Magrivi s'activait, il aurait appréhendé la situation d'une façon plus objective.

JUA : Le bilan macabre est-il sûr ou sous-estimé ?

NYAR : Tout a commencé dans le groupement dont le vice-gouverneur est originaire, Walowa/Uroba. Le commissaire de zone assistant Batende Joseph était sur place. Dans la zone de Walikale, suivant le dernier recensement officiel, il y avait plus ou moins 30.000 Hutu-Tutsi communément appelés étrangers. Je crois qu'après les tueries du 20 mars, les rescapés ne peuvent plus être dans les 5.000 ou 10.000. Aujourd'hui dans Walikale, il n'y a presque plus de Banyarwanda. Nous ne voulons pas exagérer en disant qu'il y a eu 20.000 morts mais il y en a eu beaucoup. Mgr Ngabu parle de 1.000 et nous de plus de 2.000. Vous avez suivi que même certaines rivières ne suivent plus leur lit normal à cause des cadavres y jetés. Le gouverneur ou les autorités locales et même les journaux ne peuvent pas préciser le nombre. Nous avons demandé qu'on pacifie la contrée et qu'on replace les gens afin d'apprécier le nombre de morts. Le gouvernement Tshisekedi n'a pas le pouvoir de venir. Celui de Birindwa est venu et a constaté qu'il y a eu beaucoup de morts.

Propos recueillis par
Kahindo Muhasa Tsongo et
Gabriel Lukeka Bin Miya

Rwanda Deux Zaïrois sauvés grâce aux "Kaddafi" de Goma

Deux jeunes Zaïrois, Paluku Luyeye et Bizimana Ebu ont récemment failli être à la base d'un incident diplomatique entre les deux villes frontalières, Gisenyi et Goma. Injustement arrêtés à Gisenyi, par les gendarmes sous les ordres du commandant Bizimungu, où quotidiennement ils se rendaient pour les achats des lubrifiants, ils avaient été transférés à Kigali après avoir passé deux jours dans un des cachots de la place "Brigade".

Six jours plus tard, des rumeurs persistantes en provenance du Rwanda faisant état de la liquidation de ces compatriotes commencent à faire échos. C'est ainsi que tel un seul homme, les "Kaddafi" auxquels s'associera la population de Birere prendront en otages neuf citoyens rwandais dont, un douanier, trois commerçants et cinq élèves.

Dans le souci de maintenir un climat d'harmonie et de cohabitation, les concertations s'initieront entre les autorités de deux villes voisines. Et le maire de Goma, M. Kahanya Kimuha Tassi en bon berger montera au front pour la récupération de ces deux jeunes Zaïrois. Six autres dont un militaire seront tirés des geôles du Rwanda, à Gisenyi.

C'est ainsi qu'accompagnés des parents des victimes, il montera à Kigali, malgré l'état d'insécurité que traverse ce pays, où les autorités rwandaises par le biais du commandant du Camp Kigali, lieu où les deux prévenus étaient

quadrés, s'humilieront en reconnaissant leur tort.

Durant les quatre jours de leur détention ces jeunes vivront l'enfer, torture, interrogatoire serré. Le Camp Kigali passe pour le plus sinistre à cause des tortures qu'on inflige aux détenus et qui le plus souvent conduisent à la mort.

Signifions que ce genre d'arrestations sont devenues monnaie courante au Rwanda où les gendarmes de ce pays ont se complaisent dans l'arrestation des paisibles Zaïrois malgré qu'ils sont en possession des laissez-passer dûment délivrés par l'autorité urbaine.